

Lettre d'informations municipales



N° 72 - Septembre 2015

Au Sommaire :

Le mot de l'adjoint

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- **Lundi : 14h30 -18h30**
- **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h**
- **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

- **Lundi 16h-18h** : Claudine COURT / André TARDY
- **Mardi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Mercredi 10h-12h** : Claudine COURT / Gisèle MELONI
- **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Vendredi 10h-12h** : Claudine COURT / André TARDY

Nouveaux horaires de la bibliothèque (gratuite) :

- **Mercredi** : 11h30-12h30
- **Vendredi** : 15h30 -18h30
- **Samedi** : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de

Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- **Lundi** : 14h - 17h
- **Mardi au Samedi** : 10h - 12 h et 14h - 17h
- **Dimanche** : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Le mot de l'adjointe

Mardi 1^{er} septembre, 110 Boissetaires ont été accueillis par une nouvelle équipe enseignante dont quatre nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue :

- Lionel BREJON : CM1 - CM2
- Edith JEANNON à mi-temps et Pierre-Henri MARTINEZ : CE2 - CM1
- Marina BELLON assure la décharge de Nathalie GUE-COTTIN, directrice, en charge de la classe de CP - CE1
- Les petits PS2 - MS ont retrouvé Marie-Anne QUINTERO à mi-temps avec Pierre-Henri MARTINEZ
- Valérie GENEYTON : GS - CP

Pour la deuxième année les élèves bénéficieront gratuitement de 2 heures de TAP les mardis et jeudis encadrés par l'association LES CHAMBONS aidée de bénévoles et d'intervenants extérieurs.

La rentrée scolaire est aussi synonyme de rentrée associative ; les activités ont repris : le Club Amitiés Loisirs pour tous ceux qui ont leur mardi après-midi de libre, les arts martiaux, le Club Jeunesse et Sports (basket, volley, badminton, tennis, chorale, poker....) le foot, le théâtre, le phila club, les boules de la mare.... les personnes intéressées par toutes ces disciplines peuvent consulter le site internet de la mairie.

Les 25 et 26 septembre prochain aura lieu sur notre commune l'opération « NETTOYONS LA NATURE ». Si vous disposez d'une heure ou plus je vous invite, au nom de l'équipe municipale, à venir nous rejoindre avec vos enfants pour un petit geste écologique.

Le départ se fera sur le parking de la salle des sports où nous vous indiquerons la démarche à suivre.

Bonne rentrée à tous.



Thérèse RICHARD

NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Alyssia GARDET, née le 9 juillet, 31 chemin de la dame,
- Agathe PILOT, née le 18 juillet, 70 route de la gare.

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

Grégory ACOSTA et Anne-Laure FARISSIER-MEILLAND, le 25 juillet.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Antoine DUMAS, décédé le 12 août à l'âge de 81 ans
- Jacques DUPÉRON dit "Jacquo", décédé le 27 août à l'âge de 86 ans.

Une pensée toute particulière aux familles de Boisset endeuillées par la perte d'un proche.



Nettoyons la nature !

L'école a rendez-vous vendredi après-midi 25 septembre, et pour tous les Boissetaires samedi 26 septembre, entre 8h et 12h sur le parking de la salle des sports.



EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le conseil municipal

Réunion du Conseil Municipal du 20 mai 2015

1 - CONVENTION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC : des riverains de l'ancien Canal, rue de la Passerelle, du lotissement du Gand et de l'Ancienne voie ferrée souhaiteraient acquérir les terrains bordant leurs propriétés. Des conventions pourraient être établies. Le Conseil reporte cette décision et voit ce qui se fait dans d'autres communes.

2 - AFFECTATION DES SUBVENTIONS : CJS, Boule de la mare, comité des fêtes, football club, le brigadier d'or, club amitiés loisirs, sou des écoles, cantine, phila-club collections, arts martiaux du Forez : 300€ - gentiane et cookie : 150€ - anciens d'Algérie : 100€ - donateurs du sang : 80€ - sou des écoles : 10€ par enfant pour Noël.

Le Conseil refuse d'adhérer et d'attribuer une subvention au SIVOM de St Galmier qui gère le gymnase utilisé par le collège Jules Romain (11 voix contre, 4 pour).

3 - AUTORISATION CONVENTION BIBLIOTHÈQUE-POINT LECTURE : sera signée avec le département

4 - APPROBATION CONVENTION REMBOURSEMENT DES DÉPENSES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2014 PAR LA CALF d'un montant de 1 653,10€

5 - ÉTAPES ET PROGRAMME CITY STADE : toujours dans l'attente de la décision du CJS concernant l'octroi d'une aide au financement et d'une subvention de la CAF.

6 - CIMETIERES - REPRISE DE CONCESSIONS : trois familles ne souhaitant pas les renouveler, les concessions seront reprises. L'entreprise LAVEILLE-QUET procédera aux exhumations et au dépôt des ossements dans l'ossuaire communal.

7 - AMÉNAGEMENT EXTENSION CIMETIÈRE : un nouvel accès dans le mur derrière le Monument aux Morts, place du 19 mars 1962 sera créé.

QUESTIONS DIVERSES :

- Barnums : seront remis à l'association qui en fera la meilleure offre, avec une mise à prix minimum de 50€.
- CJS : la demande d'autorisation de ranger du matériel dans l'actuel local barnum à la salle des sports est accordée.
- Fête patronale : la fête se déroulera sur les places autour de la mairie, le Comité des fêtes a soulevé le problème du manque de toilettes et envisage la location de WC.
- Pétaque des élus samedi 5 septembre à Virigneux avec l'inscription de 2 triplètes.
- Nettoyage de septembre : les Centres Leclerc proposent d'apporter leur contribution par un financement de matériel (gants, ...) pour les nettoyages organisés le week-end du 26 et 27 septembre 2015. Le Conseil proposera à l'école de participer le vendredi après-midi, et pour l'ensemble de la population samedi.
- Dossier Ad'AP : Claudine COURT, André TARDY et Guy BEAU suivent ce dossier. Les communes doivent déposer leur agenda d'accessibilité programmé avant le 27/09/2015.
- Les Chambons : une réunion avec les Chambons, le personnel cantine, la commission école, les TAP et les enseignants est prévue le 16 juin à 18h30. ERDF finance les « graffs encadrés » sur les transfos. Maxime, animateur aux Chambons, va faire intervenir les ados sur ce projet.
- Une rencontre avec tous les bénévoles qui ont participé aux TAP sera organisée le 15 juin à 18h30 à la cave Vernet.

Réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2015

1 - APPROBATION D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE GRÉZIEUX LE FROMENTAL À LA COMPÉTENCE EAU POTABLE DU SIVAP

2 - APPROBATION DE MODIFICATION DE STATUTS DU SIVAP : pour intégrer Grézieux le Fromental

3 - AUTORISATION D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU : reportée par manque d'information

4 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES : participation à la dépense à hauteur des 2/3 du financement de la location WC par le versement d'une subvention exceptionnelle de 300€.

5 - DEMANDE DE REPORT DU DÉLAI Ad'AP approuvée

6 - PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE CALF 2016 ET EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC : le budget alloué par la CALF à la commune est de 22 000€/an pour la voirie et l'éclairage public.

Finir la réfection de la place du Lavoir et l'aménagement du cheminement piéton traversant le lotissement les Fauvettes. Une convention sera établie à l'automne avec BAP Foncier pour que ce lotissement devienne communal. Le SIVAP prendra à sa charge les canalisations dans 5 ans. Concernant l'extinction de nuit, afin d'atteindre la moyenne nationale de 1 lampadaire pour 7 habitants, une dizaine de candélabres doivent être enlevés sur la commune. Douze lampadaires ont été identifiés à ce jour ; il est proposé de faire un essai en les éteignant avant suppression.

7 - POINT BUDGETAIRE ET DÉCISION MODIFICATIVE : les coûts engendrés par la révision du PLU pourraient être pris en charge par la CALF puisque un PLUI devrait être mis en place.- La directrice de l'école souhaiterait l'installation d'un visiophone au portail.- La vente de la maison ARAUJO sera signée le 31 juillet.

8 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : suite à l'évolution de carrière d'un agent

9 - REFACTURATION AUX CHAMBONS : location salle d'évolution et périscolaire : 4 165€, heures du personnel mis à disposition : 3 818,19€. Concernant les TAP, sachant que la moyenne du nombre d'enfants présents était de 93, le Conseil décide de reverser aux Chambons 93 X 50€ soit 4 650€, somme prise sur l'aide versée par l'Etat à la commune.

10 - PLAN DE FORMATION : approuvé

11 - ENVELOPPE CANTONALE : M. DARDOULLIER et Mme MARAS, conseillers départementaux, proposent une subvention au titre des enveloppes cantonales de solidarité pour les opérations suivantes : isolation des plafonds de la salle des fêtes et achat d'une débroussailluse.

12 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LA COMMUNE DE MONTROND : pour l'arrosage des fleurs et massifs, tonte et nettoyage, en l'absence du personnel titulaire.

QUESTIONS DIVERSES : la visite de l'Assemblée Nationale par les élus, proposée par Dino CINIERI, aura lieu samedi 24 octobre 2015.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

1 - Stationnement sur le parking de l'École : la commune a agrandi le parking du lavoir à proximité de l'école. L'aménagement sera amélioré en 2016 par l'ajout d'une couche de roulement plus confortable pour les poussettes à petites roues ... et les talons aiguille!!!

Depuis la rentrée ce parking est très utilisé mais quelques parents persistent à se garer sur le trottoir. Merci de respecter les règles de stationnement pour la sécurité de vos enfants.

2 – Poursuite des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes :

depuis le début du mois de septembre l'Entreprise MUGUET



effectue les travaux d'isolation et de réfection du plafond de la grande salle et des parties annexes. Cette opération permettra de diminuer la consommation de chauffage et d'améliorer l'esthétique.

Bien entendu, nous n'en resterons pas là, car ce bâtiment a sérieusement besoin d'un rafraîchissement.

3 – Voirie Communautaire n° 1 : « Chemin de la Dame » Pont sur l'autoroute :

dans un but préventif et pour éviter des gerbes d'eau de pluie sur l'autoroute, pouvant générer des incidents, nous envisageons par le biais de la CALF de remédier à ce problème. Cette réalisation pourrait être effective avant l'hiver.



4 – Personnel communal :

Pour faire face à la période estivale et en l'absence de personnel technique affecté aux espaces verts, nous avons

dans un premier temps passé une convention avec la mairie de Montrond-les-Bains puis recruté temporairement Lucien LAURENDON. Merci à lui pour avoir sauvé notre fleurissement et assuré l'entretien courant.

5 – Eclairage public , « Extinction et convention avec les lotissements ou voies privés» :

certaines lampadaires semblent superflus, nous les éteignons pendant une période test avant suppression éventuelle. Par la suite nous procéderons à l'extinction de 23 h à 5 h, sur l'ensemble de la commune.

Dans certains lotissements et voies privés dont l'éclairage était jusqu'à présent pris en charge par la collectivité Loire-Foréz, il conviendra d'établir des conventions avec les syndicats ou propriétaires afin d'en transférer la consommation et le fonctionnement. On dénombre :

- 2 lampadaires pour Les Peupliers,
 - 3 à Lavergnat,
 - 2 Ilot des Roches,
 - 1 à La Croix de Bois,
 - 6 à La Terrasse et
 - 1 Château Gaillard,
- soit 15 à sortir du patrimoine de la collectivité.

Nous rappelons aussi que publicités, enseignes et pré-enseignes doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures lorsque l'activité signalée a cessé, ou au plus tard 1 heure après la cessation de l'activité. Elles peuvent être rallumées au plus tôt, 1 heure avant la reprise.

6 – Plaques de rue :

Une commande groupée de numéros de plaques de rue sera faite en octobre. Veuillez signaler en mairie les plaques manquantes des habitations.

BOISSET-LÈS-MONTROND.COM

Le nouveau site de la commune se porte bien puisque nous comptons en moyenne 70 visites par jour depuis sa mise en ligne en octobre 2014. Le site se présente



avant tout comme la vitrine de la vie de la commune en apportant toute l'information dont chaque habitant a besoin pour mieux connaître sa commune et pour bien y vivre.

De nombreux onglets permettent aux

visiteurs de trouver une multitude de renseignements :

- des informations sur notre commune (tourisme, patrimoine), la vie associative et la vie économique (artisans, commerçants),
- des renseignements pratiques : école, bibliothèque municipale, démarches administratives (urbanisme, état civil), collecte des déchets,
- les actualités de la commune : comptes rendus du Conseil Municipal et lettres d'informations municipales,

- le calendrier des événements et des manifestations. N'hésitez pas à nous communiquer les informations que vous souhaiteriez voir apparaître sur le site pour faciliter votre quotidien et faites nous part de vos remarques et suggestions.

Un lien sur notre page d'accueil permet d'accéder au site d'André



VIALLARD dédié en photos à l'événementiel de la commune.

Vous pourrez ainsi retrouver plus de 1000 photos liées aux activités et actualités de la vie communale et associative : animations, manifestations, festivités, réunions, assemblées générales, travaux, ...

mais aussi de nombreux articles sur le patrimoine (église, croix, La Mare,...) et sur l'histoire de la commune.

MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !



TOUS CONCERNÉS PAR LA DÉCLARATION DES RUCHERS !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

DE NOUVEAUX HORAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de répondre à la demande des lecteurs, la bibliothèque aménage ses horaires pour satisfaire le plus grand nombre..

Nouveaux horaires :

- Mercredi 11h30-12h30
- Vendredi 15h30-18h 30
- Samedi 11h-12h



LISTES ÉLECTORALES

L'Assemblée nationale a adopté le 30 mars 2015 une proposition de loi visant à permettre la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour les élections régionales de décembre 2015.

Le texte prévoit une révision supplémentaire prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015.

Faites-vous inscrire au plus tôt au cas où cette loi serait appliquée prochainement

LES ASSOCIATIONS

Le PHILA-CLUB COLLECTIONS organise une EXPO ET BOURSE D'ÉCHANGE MULTI COLLECTIONS

Dimanche 18 Octobre 2015 de 9H à 17H à la salle des fêtes

Entrée gratuite

THEME PARTICULIER "LA MINE"

inscription pour réservation de places aux personnes désirant débiter

au 06 85 25 92 67 ou par mail yvespileyre@orange.fr

OUVERT A TOUS LES COLLECTIONNEURS

(timbres lettres cartes postales muselets fèves monnaies bibelots dés etc.....).

CLUB JEUNESSE ET SPORTS

Activités proposées et personnes à contacter :

- Basket : jours et horaires selon les tranches d'âge, de 4 ans aux adultes. Un programme plus complet est affiché à la salle des sports. Fabien : 06 37 78 33 79
- Body fitness, step : lundi de 18h45 à 19h45 et de 20h00 à 21h00
- Gym douce : jeudi de 17h45 à 18h45, Renforcement musculaire : jeudi de 18h45 à 19h45 Body sculpt : jeudi de 20h00 à 21h00 Arlette : 04 77 54 81 97
- Volley loisirs : lundi à 20h30. Thierry : 04 77 54 85 39
- Chorale : mardi à 20h30 (salle des fêtes). Thierry : 04 77 54 85 39

- Tennis initiation : samedi de 11h00 à 12h00. Michel : 04 77 54 81 97
- Guitare initiation : mercredi à 18h30 (salle des fêtes). Michel : 04 77 54 81 97
- Poker (Hold Em) : vendredi à 21h00 (une fois par mois, salle des fêtes). Guy : 04 77 54 52 34
- Badminton : mardi à 21h00. Magali : 06 24 97 62 43

Dates à retenir :

Samedi 28 novembre : soirée (thème à définir)

Vendredi 8 janvier 2016 : galette des rois

Retrouvez le basket club sur son site internet :

http://club.quomodo.com/basket_club_boisset_les_montrond/accueil.html

Vous y trouverez :

- toutes les informations importantes,
- les convocations aux matchs,
- les résultats des équipes,
- des photos de la saison et des manifestations,
- la boutique du club,
- plein d'autres infos ...